

Césure – Formulaire de demande 2024-2025

Demande à envoyer par l'étudiant, accompagné de la lettre de motivation auprès du secrétariat de l'IFSI à l'adresse mail suivante : ifsi@epsm-sarthe.fr

Nom :

Prénom :

@ :

Téléphone portable :

Période de césure souhaitée (case à cocher) :

- Semestre pair Semestre impair
- Année scolaire 20../20...

Projet de césure (case à cocher) :

- Expérience en milieu professionnel en France ou à l'étranger,
- Engagement de service civique sous ses différentes formes (engagement volontaire, volontariat associatif, VIA ou VIE, service civique des sapeurs-pompiers),
- Mandat électif,
- Expérience non rémunérée au titre de bénévole,
- Formation dans un domaine différent de celui de la formation d'inscription d'origine,
- Projet de création d'activité en qualité d'étudiant entrepreneur,
- Stage non validant d'une durée maximum d'un semestre.

Joindre obligatoirement une lettre de motivation détaillant les modalités de réalisation de la césure et les pièces pouvant justifier la réalité du projet (lettre d'embauche, d'accueil, admission dans une formation...).

En cas de décision favorable, un contrat pédagogique sera rempli en accord avec votre enseignant formateur référent pédagogique.

Montant des droits d'inscription* (case à cocher) :

- Césure semestrielle - Droit fixé par le Ministère au taux plein (170 € - tarif 2023-2024)
- Césure annuelle - Droit fixé par le Ministère au taux réduit (113 € - tarif 2023-2024)

*La CVEC est obligatoire pour procéder à une inscription administrative : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

Date et signature de l'étudiant (e)